



RAPPORT ANNUEL 2016 > 2017



Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir

TABLE DES MATIÈRES

5	Mot du président
6	Mot de l'équipe
7	À propos de nous
8	Engagement de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et de ses membres
10	Historique
11	Instances et comités
16	Équipe de travail
17	Chantiers et réalisations
29	Représentation et partenariat
31	Activités de représentation
32	Achats regroupés
33	Organismes adhérents du programme Le jardin de Pirouette et Cabriole
35	Organismes membres



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Cette année, j'ai eu le privilège d'aller à la rencontre de mes semblables. Partout, à la grandeur du Québec, je me suis senti chez moi dans les centres communautaires de loisir. Pourquoi un tel sentiment de bien-être après seulement quelques pas dans ces établissements? La réponse se trouve dans l'amour profond qu'ont les centres pour leur collectivité, leur quartier, leurs membres, leurs familles, un amour profond pour l'humain.

Cet accueil chaleureux et inconditionnel incite les familles à s'unir et à s'investir dans leur centre. Et le centre les écoute pour mieux répondre à leurs besoins. Le centre développe en effet sa programmation, ses activités et son approche à partir des besoins exprimés par les personnes qui le fréquentent et c'est de cette manière qu'apparaît la couleur de l'organisme. Une couleur que partagent l'ensemble des centres communautaires de loisir, chacun ayant cependant quelques tons de différence puisque chaque quartier, chaque arrondissement, chaque ville sont différents. Nous sommes des généralistes spécialistes dans l'accompagnement de nos communautés. Un centre communautaire de loisir ne décidera jamais de ce qui est essentiel pour son quartier, mais il est essentiel d'avoir un centre communautaire de loisir dans son quartier.

J'ai été choyé d'aller à votre rencontre et de découvrir vos particularités. Cette tournée a nourri ma volonté profonde de nous faire connaître davantage. Travailler ensemble au sein de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir nous donne une voix forte et portante. Cette voix a le devoir de s'exprimer et de se faire entendre davantage.

Permettez-moi, chers membres, de remercier chaleureusement les personnes que vous avez élues au conseil d'administration. Nous avons là une équipe riche en expertise et pleine de sagesse qui travaille avec un seul objectif, l'avancement des 75 centres qu'elle représente. C'est un réel bonheur de se réunir avec des gens si mobilisés. Merci aussi à l'équipe permanente de la Fédération qui, chaque jour, se soucie du rayonnement, de l'avancement et de la reconnaissance des centres. Merci enfin à toutes ces petites voix discrètes, mais tellement essentielles, qui habitent chacun de nos centres. Je parle bien sûr de nos bénévoles, notre plus grande fierté.

Tous ensemble, continuons d'avancer sur cette route que nous défrichons depuis plus de 40 ans et que des milliers de personnes ont choisi d'emprunter. Vous découvrirez, dans les prochaines pages, le bout de chemin réalisé par votre fédération au cours de l'année 2016-2017. Soyons fiers de nos actions, soyons fiers de ceux pour qui nous travaillons, soyons fiers de notre union.

Le président,



YANNICK GAGNON

MOT DE L'ÉQUIPE

La célébration de notre 40^e anniversaire de fondation, en 2016, nous a conduits à réfléchir ensemble à l'avenir de notre fédération. Comme on le fait souvent lors d'anniversaires, nous avons jeté un regard sur ce nous sommes devenus pour mieux voir vers où nous désirons aller. Cela a permis aux centres communautaires de loisir de se questionner sur leurs moyens d'action, à savoir le loisir communautaire, l'action communautaire et l'éducation populaire, de réfléchir collectivement et de s'enrichir mutuellement.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir c'est :

- La **F**orce du regroupement de 75 centres;
- L' **E**ngagement des membres à défendre les valeurs, les approches et les moyens d'action propres aux centres communautaires de loisir;
- Le **D**éveloppement des communautés à partir des réalités des milieux;
- L' **E**mpowerment des participants et des membres des centres communautaires de loisir;
- Le **R**espect des personnes et des communautés;
- L' **A**ccessibilité spatiale, temporelle, culturelle et économique;
- La **T**radition basée sur des expériences riches et variées;
- L' **I**mplication de chacun permettant le partage des compétences;
- L' **O**uverture à l'égard des différences et la recherche de consensus;
- La **N**ovation c'est-à-dire la capacité des centres à être créatifs, à s'adapter aux besoins de leur communauté et à mettre sur pied des projets et des activités qui favorisent le bien-être individuel et collectif.

La Fédération reconnaît qu'elle a un rôle crucial à jouer afin de maintenir une vie associative saine, de favoriser une collaboration entre les centres communautaires fédérés et une communication ouverte avec ses membres. Voilà pourquoi nous avons entrepris une tournée nationale des centres en mai, tournée au cours de laquelle nous avons rencontré et entendu plus de 75 personnes provenant de 52 centres communautaires. Nous avons pu constater, par exemple, que les membres de la Fédération croient certes à l'activité physique, mais pas au détriment des activités culturelles et autres. Nous espérons renouveler cette expérience en 2018 puisque cela nous permet de mieux faire connaître et reconnaître les centres, leurs moyens d'action et leur rentabilité sociale.

Le vent a soufflé fort, le printemps dernier, sur la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Cependant, nous avons tenu le coup. L'implication de chaque membre de l'équipe a permis à l'organisation de traverser la tempête. Nous en sommes ressortis plus forts et plus près de nos membres.

Nous travaillons ensemble pour une fédération forte, ouverte où chacun contribue à l'enrichissement collectif.

À PROPOS DE NOUS

1

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir forme, depuis 40 ans, un mouvement inclusif qui regroupe, soutient et représente les centres communautaires de loisir.

La FQCCL c'est **75 membres** qui, par leur implication, favorisent la démocratie interne et contribuent à la vie associative.

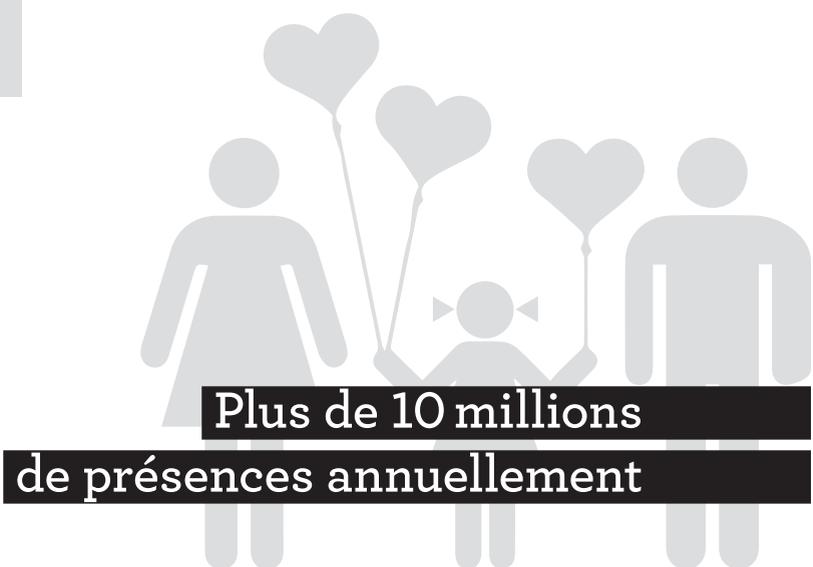
Présents dans **11 régions du Québec**, les centres communautaires de loisir favorisent le développement holistique de la personne, soutiennent les familles et encouragent l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire.

Chaque centre reçoit entre **500 et 5 000 citoyens par semaine**.

Plus de **13 000 bénévoles** y œuvrent chaque année, auxquels il faut ajouter près de **2 000 salariés réguliers** et **3 000 jeunes engagés dans les camps de jour**.

Les centres communautaires de loisir fédérés c'est plus de 10 millions de présences annuellement :

- + 29 % sont des enfants de moins de 12 ans
- + 10 % sont des adolescents de 13 à 17 ans
- + 10 % sont des jeunes adultes de 18 à 25 ans
- + 31 % sont des adultes entre 26 et 55 ans
- + 20 % sont des aînés de 56 ans et plus.



ENGAGEMENT

2

DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR ET DE SES MEMBRES

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres confirment leur engagement à contribuer au bien-être, au développement et à l'accroissement du pouvoir d'agir des individus, des familles et des collectivités et entendent le faire au moyen du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire.

Ils sont solidaires des démarches qui visent l'adoption de lois et de mesures favorisant la participation active des citoyens à la vie démocratique, le développement social et communautaire, l'équité et le plein emploi ainsi que l'accès pour tous à des services publics gratuits et de qualité, adaptés à leurs besoins.

Ils croient :

- + à une approche holistique prenant en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités;
- + au caractère volontaire de la participation aux activités;
- + à une collaboration avec les autres acteurs du milieu qui met de l'avant les intérêts des citoyens.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir s'engage à soutenir, sur la base des principes énoncés ci-dessous, l'action des centres communautaires de loisir ainsi que les gestes et les comportements de leurs administrateurs, de leurs dirigeants et de leur personnel lorsqu'ils les représentent ou lorsqu'ils agissent en leur nom.

Les centres communautaires de loisir fédérés s'engagent :

1. à promouvoir le respect et l'égalité des personnes, la participation active du plus grand nombre et le développement de pratiques démocratique;
2. à offrir des milieux de vie et de travail accueillants, conviviaux, ouverts à tous et libres de comportements violents, de discrimination ou de harcèlement;
3. à assurer l'accessibilité spatiale, temporelle, culturelle et économique de leurs locaux et de leurs activités;
4. à offrir des services, des programmes et des activités variés et de qualité, adaptés aux besoins et aux intérêts des personnes, des familles et des communautés locales, et qui s'inscrivent dans une perspective de développement social;
5. à inciter les personnes qui participent aux activités ou qui utilisent leurs services à contribuer à la vie associative et au fonctionnement de leurs instances décisionnelles;
6. à créer un climat de respect et de solidarité afin que les travaux et les discussions de leurs instances consultatives et délibérantes se déroulent selon des règles qui protègent à la fois le droit de la majorité à décider et celui de la minorité à se faire entendre;

**[...] contribuer au bien-être, au développement
et à l'accroissement du pouvoir d'agir
des individus, des familles et des collectivités [...]**

- 7.** à promouvoir, à favoriser et à soutenir l'action bénévole ;
- 8.** à encourager la participation active des employés et des bénévoles, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'évaluation des orientations, des projets et des programmes ;
- 9.** à faire en sorte que le travail des employés et l'implication des bénévoles constituent pour ces personnes une expérience qualifiante et valorisante ;
- 10.** à veiller à ce que toutes les personnes qui y œuvrent reçoivent la formation dont elles ont besoin pour accomplir leurs tâches ;
- 11.** à assurer le respect de la vie privée des employés, des bénévoles, des participants et des membres et à veiller à ce que tous les renseignements personnels les concernant soient protégés ;
- 12.** à privilégier l'achat de biens et de services auprès d'entreprises et de personnes ayant leur résidence ou leur place d'affaires à l'intérieur des limites de leurs territoires, à privilégier l'embauche de personnes ayant une appartenance au milieu, à créer et à maintenir des emplois durables et de qualité ;
- 13.** à prendre position sur toute question d'intérêt et à appuyer l'adoption de lois et de mesures favorisant la participation active des citoyens à la vie démocratique, le développement social et communautaire, l'équité et le plein emploi ainsi que l'accès pour tous à des services publics gratuits et de qualité adaptés à leurs besoins ;
- 14.** à agir de concert avec les personnes, les entreprises, les organismes et les institutions qui vivent ou interviennent sur son territoire, à participer aux tables de concertation qui ont des orientations et des objectifs similaires aux siens ou dont les travaux peuvent intéresser le centre ou la collectivité, et à tisser des liens de solidarité durables avec l'ensemble du milieu ;
- 15.** à respecter leur mission et à conserver la liberté de déterminer leurs approches, leurs pratiques et leurs orientations dans leurs relations financières ou contractuelles avec leurs partenaires publics ou privés.

HISTORIQUE

3

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est la riche héritière d'une longue tradition. D'abord celle des patros, ancêtres des centres communautaires de loisir, que l'on compte au nombre de ses membres fondateurs. Nés au début du 20^e siècle, ils ont été créés pour répondre aux besoins engendrés par l'exode rural, l'industrialisation et la dislocation du tissu social. Dès le départ, l'orientation est claire. Le loisir doit servir d'outil de réflexion, de solidarité et de cohésion sociale.

Parallèlement aux patros, naissent un peu partout au Québec, particulièrement dans les années 1950, des centres de loisir. De façon générale, ces centres s'implantent, eux aussi, au cœur des quartiers défavorisés, là où les besoins sont les plus criants, et partagent la même philosophie.

Puis, dans les années 1970, l'approche holistique pratiquée par les patros et les centres de loisir trouve une nouvelle expression dans certains des quartiers les plus défavorisés de Montréal. Des groupes de citoyens mettent alors sur pied des centres d'éducation populaire qui deviennent de véritables moteurs de la vie communautaire.

Une Fédération tournée vers l'avenir

Aujourd'hui, les patros, les centres communautaires de loisir et les centres d'éducation populaire se reconnaissent dans l'appellation « centre communautaire de loisir ». Au fil des ans, leurs objectifs sont restés les mêmes : répondre aux besoins du milieu et favoriser le développement individuel et collectif. Et ils ont maintenu une approche généraliste qui trouve écho dans deux grandes caractéristiques : le centre communautaire de loisir est un véritable milieu de vie, son action traverse les générations et s'exerce dans une foule de domaines.

Afin de soutenir l'action communautaire de ses membres, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir assure leur représentation et la défense de leurs intérêts. Elle leur permet de coordonner leurs interventions et de travailler à des projets communs.

La FQCCL organise aussi régulièrement des activités de formation pour répondre aux besoins des organismes membres qui souhaitent parfaire leurs compétences et consolider leur expertise. Enfin, elle négocie et conclut des ententes avantageuses auprès de divers fournisseurs, notamment en ce qui concerne les assurances.

La force du regroupement n'est plus à démontrer. L'action des membres fédérés rayonne maintenant au sein de plusieurs organisations publiques et privées qui font appel à leur savoir-faire. Les neuf membres fondateurs de la Fédération n'auraient sans doute pas cru que leur organisation compterait près de 75 organismes, 41 ans plus tard. Mais ils ont eu l'audace de rêver... et d'agir.

INSTANCES ET COMITÉS

4

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) dispose d'instances et de comités de travail qui laissent place à la réflexion, qui permettent de prendre des décisions éclairées et qui donnent à ses membres toute la place qui leur revient. En ce sens, on peut affirmer qu'elle entretient une vie démocratique riche et dynamique.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale est composée des délégués des membres actifs en règle de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (quatre délégués par organisme). Ces délégués ont droit de vote. Les représentants des membres affiliés, de même que les représentants des partenaires, peuvent assister aux assemblées à titre d'observateurs.

Faits saillants

- + L'assemblée générale annuelle s'est tenue le vendredi 4 novembre 2016, au Centre communautaire Roussin, à Montréal.
 - + 62 délégués, provenant de 58 centres communautaires de loisir membres actifs de la FQCCL, étaient présents.
 - + Elle a été précédée d'une conférence de Roméo Bouchard intitulée Les loisirs communautaires à l'heure de l'austérité et du capitalisme philanthropique. Monsieur Bouchard, à la lumière d'une vie d'engagement social et politique, a débroussaillé les chemins de la résilience collective pour l'avenir de notre planète.
- Cette présentation a suscité plusieurs questionnements notamment sur l'impact des mesures d'austérité et des coupes gouvernementales pour les centres communautaires de loisir et les citoyens qui les fréquentent.
- + En plus de la présentation du rapport d'activités 2015-2016, de nouveaux projets et les orientations pour l'année 2016-2017 ont été discutés et adoptés.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est composé de 11 représentants, employés et bénévoles des centres communautaires de loisir. Afin de bien représenter l'ensemble des centres communautaires, le conseil d'administration est formé de femmes et d'hommes provenant, dans la mesure du possible, de toutes les régions où sont implantés les centres.

Pourvu qu'ils respectent les délais et le processus prévus aux règlements généraux de la Fédération, tous les centres qui sont des membres actifs de la FQCCL peuvent proposer la candidature d'une personne au poste d'administrateur.

Membres du conseil d'administration en 2016-2017

Président:	YANNICK GAGNON Patro de Jonquière
1 ^{ère} vice-présidente:	ANN RUEL Centre Mgr Marcoux
2 ^e vice-président:	DESMOND JAMES BURMAN Centre Loisir Multi-Plus
Trésorière:	PATRICIA CRUZ Loisirs Lebourgneuf
Secrétaire:	SYLVAIN TURCOTTE Loisirs Fleuri-Est
Administrateurs:	DENISE BEAULIEU Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges MARYLÈNE BRAULT Centre récréatif et communautaire Saint-Donat MARC GUILBAULT Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste DICKENS MATHURIN Centre sportif de la Petite-Bourgogne JOSÉ REBELO Association sportive et communautaire du Centre-Sud STÉPHANE VINCENT CCSE Maisonneuve

Neuf réunions ont eu lieu au cours de la dernière année. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles au siège social de la FQCCL. On peut les consulter pour connaître les sujets qui ont été traités.

Certains membres du conseil d'administration siègent également aux différents comités présentés dans ce rapport.



Comités

Les comités peuvent être des sous-comités du conseil d'administration, des comités régionaux traitant de problématiques régionales, ou des comités thématiques portant sur des dossiers particuliers qui préoccupent les membres de la Fédération ou qui demandent une réflexion approfondie.

► COMITÉ DE SUIVI SUR LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Pour faire suite aux propositions formulées lors de l'assemblée générale annuelle de 2016, le Comité de suivi sur la réflexion stratégique, composé d'administrateurs et de la directrice générale par intérim, s'est penché sur la mission de la Fédération afin qu'elle reflète son évolution et que les membres s'y reconnaissent davantage. Les propositions du Comité ont conduit le conseil d'administration à modifier quelques éléments de la mission.

Membres du comité

YANNICK GAGNON

Patro de Jonquière

MARC GUILBAULT

Centre communautaire récréatif
Saint-Jean-Baptiste

JOCELYNE NADEAU

Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

ANN RUEL

Centre Mgr Marcoux

SYLVAIN TURCOTTE

Loisirs Fleuri-Est

Faits saillants

- + Le comité s'est réuni deux fois, dont une fois avec l'ensemble des membres du conseil d'administration.



[...] s'est penché sur la mission de la Fédération afin qu'elle reflète son évolution et que les membres s'y reconnaissent [...]





Par leur implication, ils renforcent le milieu de vie.

► COMITÉ BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est essentiel à la vie des centres communautaires de loisir. Les bénévoles sont présents tant dans la gestion que dans l'animation et la représentation. Ils participent à la prise de décisions, organisent des fêtes communautaires et plus encore. Par leur implication, ils renforcent le milieu de vie.

Le Comité bénévolat avait pour mandat cette année d'établir les critères pour les Prix implication bénévole et de sélectionner les récipiendaires parmi les candidatures reçues. Pour avoir plus de détails concernant ce prix, voir la section Prix implication bénévole.

Membres du comité

DESMOND JAMES BURMAN
Centre Loisir Multi-Plus

GUY DEMERS (avril à septembre 2017)
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

YANNICK GAGNON
Patro de Jonquière

DENIS JEAN
Centre des loisirs Saint-Sacrement

JOCELYNE NADEAU (septembre 2016 à avril 2017)
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

DIANE RIOUX
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste

► COMITÉ MEMBERSHIP

Le Comité membership a le mandat de faire des propositions au conseil d'administration concernant la modification des règlements généraux, le statut des membres et l'adhésion de nouveaux membres, les catégories de membres, les critères et les modalités d'adhésion à la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Ce comité est permanent puisque des demandes sont à traiter chaque année.

Membres du comité

DESMOND JAMES BURMAN
Centre Loisir Multi-Plus

YVES CHAUSSÉ
Service Animation Jeunesse Outaouais (SAJO)

JOCELYNE NADEAU
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

SYLVAIN TURCOTTE
Loisirs Fleuri-Est

Fait saillant

- + La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir a accueilli, en février, les Loisirs du Parc comme membre affilié.

► COMITÉS RÉGIONAUX

Les comités régionaux sont formés de représentants de centres communautaires de loisir d'une même ville, d'une même MRC ou d'une même région. Ce sont généralement les directeurs généraux de CCL qui travaillent ensemble à partir des réalités propres à leurs régions respectives.

Cette année, seul le comité de Québec a été actif. Ses membres se sont rencontrés deux fois pour échanger sur leur réalité et s'informer des avancées du Comité de révision du programme de soutien financier de la Ville de Québec.

L'objectif de ce comité est de revoir le mode de calcul utilisé pour l'attribution du soutien financier afin qu'il y ait plus d'équité entre les centres, notamment entre les centres propriétaires et les centres locataires. L'objectif ultime est de faire valoir la prépondérance du financement à la mission afin que les centres de Québec puissent continuer à se développer sans égards aux changements qui peuvent survenir à la Ville. Pour ce faire, une analyse minutieuse des données liées aux indicateurs retenus devrait permettre à terme un financement optimal. Les résultats de l'analyse, promis pour la fin de l'été, tardent toujours à venir.

Membres du comité de Québec

PATRICIA CRUZ
Loisirs Lebourgneuf

KATIA DE POKOMANDY-MORIN
YWCA Québec

JEAN DROLET
Centre communautaire Jean-Guy Drolet

MARTIN DUMAS
Centre des loisirs Saint-Sacrement

GINETTE FAUCHER
Le Pivot

DENYS HAMEL
Loisirs Montcalm

CLÉMENT LEMIEUX
Patro Roc-Amadour

PIERRE MORIN
Centre Durocher

JOCELYNE NADEAU
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir

CAROLLE PELLETIER
Patro de Charlesbourg

SONIA PICHETTE
Patro Laval

ANN RUEL
Centre Mgr Marcoux

Membres du Comité de révision du programme
de soutien financier de la Ville de Québec

PATRICIA CRUZ
Loisirs Lebourgneuf

KATIA DE POKOMANDY-MORIN
YWCA Québec

GINETTE FAUCHER
Le Pivot

CLÉMENT LEMIEUX
Patro Roc-Amadour

JOCELYNE NADEAU
Fédération québécoise de centres
communautaires de loisir

À ces personnes s'ajoutent les représentants
de la Ville.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

5

La Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir compte sur une équipe
de travail engagée et dynamique.

Membres du personnel de la Fédération en 2016-2017

Directrice générale par intérim
JOCELYNE NADEAU

Secrétaire
DANIELLE MARCOUX

Agent de projet
GUY DEMERS

Agente de projet
CHRISTINE LACROIX

Responsable de la comptabilité
RENÉE BÉDARD

Soutien technique
RICHARD THIVIERGE

Directrice générale
KARINE VERREAULT
(jusqu'au 31 mars)

Nous remercions madame Verreault
pour ses sept années de service à la
direction générale de la Fédération.

CHANTIERS ET RÉALISATIONS

6

Au cours de l'année 2016-2017, six grandes priorités ont guidé les actions de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Ces orientations, présentées lors de l'assemblée générale annuelle, étaient les suivantes :

- + Valoriser l'expertise de la Fédération et de ses membres.
- + Soutenir le développement de formations, de recherches et d'outils.
- + Finaliser la réflexion stratégique.
- + Réaliser une tournée nationale.
- + Poursuivre les travaux sur le bénévolat.
- + Positionner le loisir communautaire comme outil de transformation sociale.

Parmi les dossiers courants, quelques-uns ont occupé une place prépondérante durant la dernière année. Certains ont abouti à des résultats bien concrets alors que d'autres font toujours l'objet de discussion et de réflexion.

valoriser
soutenir
réaliser
poursuivre
positionner

Financement à la mission de la Fédération

Le rehaussement et la consolidation du financement de la Fédération font toujours partie des priorités et des préoccupations des membres du conseil d'administration. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé de concert avec le Conseil québécois du loisir afin que la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur continue de reconnaître notre approche axée sur la transformation sociale,

et le loisir comme moyen d'action plutôt que comme finalité. Nous sommes toujours dans l'expectative sur cette question.

La Fédération a reçu une avance sur son financement 2017-2018 au cours de l'été. Cependant, nous avons dû remplir un questionnaire bien qu'on nous ait déjà promis que notre financement ne serait pas lié à quelque reddition de compte que ce soit.

Financement à la mission des centres communautaires de loisir

Lors d'une rencontre, en avril dernier, avec madame France Vigneault, directrice du sport, du loisir et de l'activité physique au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et monsieur François Cloutier, conseiller stratégique en loisir et coordonnateur d'équipe, nous avons appris que les centres n'auraient pas à présenter de demande de financement pour l'année 2017-2018. Le nouveau programme doit nous être présenté à l'automne. Nous souhaitons qu'il tienne compte de la mission et de l'action des centres communautaires de loisir. Pour l'instant, nous sommes toujours dans l'inconnu.

Les centres ont reçu une avance au cours de l'été, mais pour la majorité d'entre eux, cette situation crée des problèmes de liquidités qui ont un impact sur le personnel et les activités offertes aux citoyens.

Groupe de travail sur les aînés

Le groupe de travail sur les aînés, formé de quelques centres de Montréal, a poursuivi ses travaux. Lors des trois rencontres de cette année, les membres du groupe ont pris conscience de la force de l'action des centres communautaires de loisir auprès des aînés. Ils ont pu aussi se familiariser avec les concepts d'innovation, de macro et de micro actions et affiner leur connaissance de la réalité des aînés, un groupe très hétérogène.

Les participants ont apprécié les échanges qu'ils ont eus sur ce qui se vit dans chacun de leur milieu. Cela leur a permis de connaître leurs points communs et leurs différences et de mieux saisir les besoins des aînés. Ainsi, plusieurs idées de projets ont émergé en lien avec les thèmes de la communication (ex.: forum et formations) et des saines habitudes de vie (ex.: exercices pour les aînés). Un portrait des services déjà existants et des outils disponibles a été dressé en fonction de ces thèmes afin de voir comment les centres pourraient s'y rattacher. Le besoin de formations, pour les bénévoles et les intervenants, a également été exprimé, entre autres en ce qui concerne les façons d'intervenir avec les personnes ayant des troubles de mémoire.

Depuis la mise sur pied du groupe de travail, en 2016, des projets locaux s'adressant aux aînés ont pris naissance dans quelques centres. Le fait de pouvoir échanger, d'obtenir de l'information sur les réalités vécues par les aînés, et de réfléchir sur les façons de mieux les servir a favorisé l'éclosion de ces nouvelles propositions. Belles retombées du comité!

Le financement accordé par le gouvernement au projet Aînés au cœur du quartier, dans le cadre du volet Soutien aux projets nationaux et à l'expérimentation du programme Québec ami des aînés (voir plus bas), permettra aux centres communautaires de poursuivre leurs actions en faveur des aînés. Une veille d'information vise à les soutenir dans leur démarche.



Aînés au cœur du quartier – programme Québec ami des aînés

Aînés au cœur du quartier est un projet à caractère expérimental d'une durée d'un an, financé dans le cadre du programme Québec ami des aînés. Il consiste à réunir les ressources des centres communautaires de loisir et des personnes âgées afin de permettre à ces dernières d'exprimer leurs idées, de cerner leurs besoins, et de définir des actions pouvant y répondre. Ceci permettra aux centres participants de modifier, individuellement et collectivement, des situations qui les affectent. L'objectif du projet est de briser l'isolement des aînés en favorisant leur participation sociale, de contrer l'âgisme et de leur fournir un environnement qui soit sécuritaire. Il doit leur permettre, avec la collaboration des centres, de contribuer à la société selon leur capacité.

Le projet Aînés au cœur du quartier s'inscrit dans une démarche de concertation dynamique et démocratique. Il s'inspire de la politique Vieillir et vivre ensemble du gouvernement du Québec ainsi que du modèle d'Opération Quartier, mis sur pied dans plusieurs centres antérieurement. Il favorise une approche globale tenant compte à la fois des besoins des aînés, de leurs intentions, de leurs interactions et de leurs environnements. Cette approche place en quelque sorte l'aîné comme un expert de son milieu, à même de trouver des façons de l'améliorer.

Les CCL participants au projet sont :

- | | |
|---|--|
| + CCSE Maisonneuve | + Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste |
| + Centre communautaire Hochelaga | + Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse |
| + Centre communautaire Roussin | + Centre du Plateau |
| + Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges | + Centre Mgr Marcoux |
| + Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine-d'Alexandrie | + Le Pivot |
| | + Patro de Jonquière |
| | + Patro Roc-Amadour |

Étant donné que le projet touche des centres de la Capitale-Nationale, du Centre-du-Québec, du Saguenay – Lac-Saint-Jean et de Montréal, il donnera un portrait plus complet des réalités vécues par les aînés dans différents milieux. Il s'agit d'un avantage considérable. Cela permettra, dans l'éventualité du déploiement du projet, de mieux préciser les actions et les interventions à éviter, et celles à privilégier.

**[...] briser l'isolement
des aînés en favorisant leur
participation sociale [...]**

Programme de psychomotricité Le jardin de Pirouette et Cabriole

Le programme de psychomotricité cible des réseaux et, surtout, des organisations de petite taille qui ne sont pas rejoints par les programmes existants et qui travaillent auprès de populations fragilisées, en situation de pauvreté et de précarité. Il cible notamment les régions éloignées, souvent en manque de formation et de soutien.

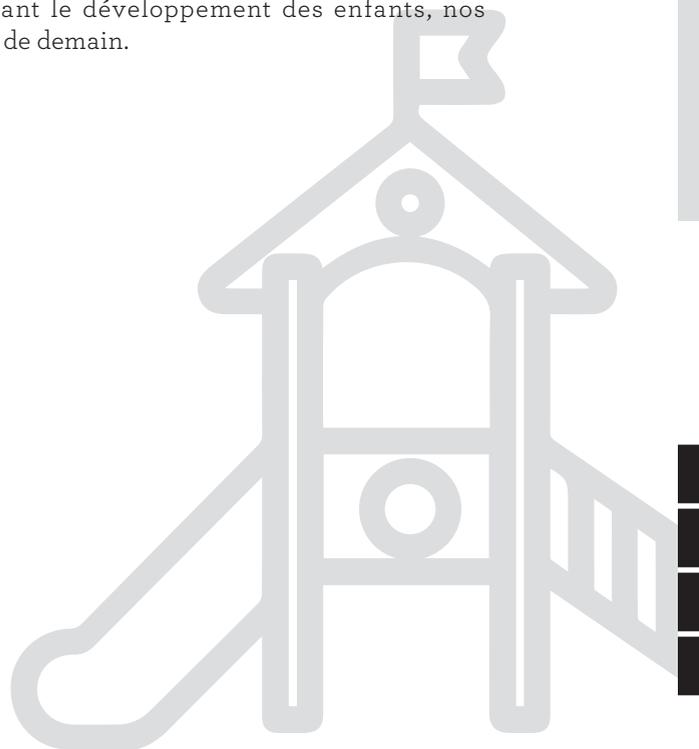
Après quatre ans de déploiement du programme, nous comptons plus de 70 membres dans 11 régions du Québec, dont une nouvelle cette année, la Montérégie. Notons aussi que nous sommes maintenant présents à Blanc-Sablon, village très éloigné de la Côte-Nord.

Cette année, nous avons créé des outils pour les animateurs et les parents, notamment pour le groupe d'âge de 0-18 mois. La Zone psychomotricité du site Web de la Fédération a été bonifiée et, bien sûr, de nouveaux éléments ont été ajoutés. Nous avons donné sept formations et formé près de 80 intervenants et coordonnateurs. Une nouvelle formation a aussi été développée. Elle répond à une demande des adhérents qui ont déjà eu la formation

de base et qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur la psychomotricité et le développement de l'enfant.

À la lumière des évaluations et des commentaires que nous avons recueillis après chaque formation, et des échanges que nous avons eus avec les adhérents, nous pouvons affirmer que le programme a un réel impact dans les milieux. On note, entre autres, une importante prise de conscience quant à la nécessité de faire bouger les enfants en petite enfance et au soutien à donner à leurs parents. De beaux témoignages ont été rapportés lors des conférences Internet. Une transformation sociale est en train de s'opérer! La formation donnée aux intervenants les motive à agir et à stimuler les parents et les enfants afin que ceux-ci puissent atteindre leur plein potentiel.

Nous souhaitons donc continuer le déploiement du programme puisqu'il répond à un réel besoin et qu'il favorise la prise en charge des milieux concernant le développement des enfants, nos citoyens de demain.



Programme de formation en animation, en loisir et en sport du Québec

En 2016-2017, la Fédération a continué à jouer un rôle de premier plan concernant le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).

La FQCCL a participé activement, avec les différents partenaires du DAFA, à la révision du Guide pédagogique et du Guide de l'animateur. Leur contenu est maintenant présenté de manière imagée et captivante afin de susciter davantage l'intérêt des participants à la formation et de faciliter la compréhension des éléments présentés. Nous avons par la suite contribué à la mise à jour des cadres responsables de la formation du programme DAFA. Huit groupes ont été rencontrés. Tous les participants ont bien accueilli les modifications.

Au cours de la dernière année, nous avons donné la formation Cadre responsable de la formation à Québec, à Drummondville, à Sherbrooke et à Montréal (19 participants). La formation pour les coordonnateurs des centres a été offerte également, à Québec et à Montréal (16 participants). Enfin, en juin 2017, la Fédération a offert une formation DAFA à Québec, avec la participation des formateurs des différents centres communautaires de la région de la Capitale-Nationale.

La FQCCL soutient aussi les centres communautaires qui offrent le DAFA. Des outils, en lien avec la nouvelle mouture du Guide de l'animateur, sont mis à la disposition des formateurs afin de faciliter les activités de formation.

Trois maîtres formateurs de la Fédération font maintenant partie de l'équipe nationale de formateurs du Conseil québécois du loisir. L'un d'eux a donné, avec le Conseil québécois du loisir, une formation DAFA à Mingan.

Nous encourageons les centres à offrir cette formation en partenariat afin de profiter de l'expertise de différents cadres responsables.



En 2016-2017, la Fédération a continué à jouer un rôle de premier plan concernant le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).

Formation aux membres

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir a profité du 40^e anniversaire de sa fondation pour offrir à tous ses membres une panoplie d'ateliers en lien avec leurs réalités et leurs besoins.

Les membres ont bien répondu à l'invitation : près de deux cents personnes ont participé aux différents ateliers. Plusieurs ateliers étaient complets des semaines avant l'évènement, le nombre de places ayant été limité pour permettre la participation active des personnes inscrites.

Description des ateliers offerts lors du colloque de formation

- + LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE**
Pierre Valois – Centre de formation populaire
Cette formation s'adresse principalement aux administrateurs et aux directions générales. Elle aidera à mieux comprendre l'organisation ainsi que les obligations des administrateurs dans un contexte communautaire. Veuillez noter que vous devez obligatoirement vous inscrire aux deux parties de cet atelier.
- + L'ACCESSIBILITÉ EN CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR**
Sonia Vaillancourt – Conseil québécois du loisir
Présentation d'un outil d'autodiagnostic sur les différentes dimensions de l'accessibilité.
- + ANIMER UN MILIEU DE VIE EN 2016**
Ann Ruel – Centre Mgr Marcoux
Regard sur les différents éléments favorisant la création et le maintien d'un milieu de vie.
- + NOUVEAUX DÉFIS POUR LES AÎNÉS**
Christine Lacroix – Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
Présentation de projets innovants pour les aînés ainsi que des résultats de la recherche-action sur la participation des personnes atteintes de troubles de mémoire en centre communautaire de loisir.
- + TRAVAILLER EN MILIEU COMMUNAUTAIRE**
Diane Martin – travailleuse autonome
Cette formation s'adresse principalement au personnel administratif. Regard sur les avantages à travailler en milieu communautaire et sur les défis que cela représente.
- + LE LOISIR COMME MOYEN D'ACTION**
Daniel Côté – Patro Roc-Amadour
Comment le loisir contribue-t-il à la transformation sociale dans les communautés?
- + LE BÉNÉVOLAT AU COEUR DE LA MISSION DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR**
Stéphanie Carrasso – Centre d'action bénévole Montréal
Les personnes bénévoles sont partie prenante de la mission par leur engagement et leur participation active à la prise de décisions et à la vie du centre.
- + LA PARTICIPATION CITOYENNE**
Nathalie Prieur – Centre éducatif communautaire René-Goupil
Définir la participation citoyenne, identifier les différentes zones d'implication et connaître des moyens pour soutenir et améliorer la participation citoyenne.
- + LA GESTION DES BÉNÉVOLES**
Patrick Beaudoin – Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges
Quels sont les structures et les outils essentiels à la gestion des bénévoles?
- + L'EMPOWERMENT**
Anne Saint-Cerny – Relais-femmes
Comment reconnaître et améliorer les pratiques d'empowerment dans les organismes communautaires autonomes?

**+ LA GESTION DES INSATISFACTIONS
DES PARTICIPANTS**

Patrick Bélanger – Formation Korpus

Cette formation s'adresse principalement au personnel administratif. Comment transformer de l'insatisfaction en satisfaction, et ce, au bénéfice de tous?

**+ LE CONTRAT DE TRAVAIL
DES DIRECTIONS GÉNÉRALES**

Sabrina Saint-Gelais – avocate RLSQ

Au cœur de la relation conseil d'administration/direction générale, le contrat de travail est un outil essentiel. Quels sont les éléments importants? Qui doit-il protéger?

+ L'APPROCHE FAMILLE

Nicole Déziel – Fédération des organismes communautaires famille du Québec (FOCFQ)

Comment travailler avec les familles à partir de leurs compétences et dans une approche partenariale? Présentation du programme AGORA élaboré par la FOCFQ.

+ PARTENARIAT VILLE/CCL

Sylvie Fournier – Ville de Québec

Un modèle de partenariat reposant sur le respect et la reconnaissance de chacun. Quels sont les facteurs de succès?

Les commentaires recueillis à l'issue du colloque sont très positifs: le taux de satisfaction moyen se situe à 89%. Les centres ont indiqué leur intérêt pour des rassemblements similaires qui, en plus de leur contenu à proprement parler, leur permettent d'échanger avec les employés des autres centres communautaires fédérés.

[...] le taux de satisfaction

moyen se situe à 89%.



Participation au colloque du 3 novembre 2016

Association récréative Milton-Parc	3
Association sportive et communautaire du Centre-Sud	14
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	2
Carrefour accès loisirs	1
CCSE Maisonneuve	2
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault	4
Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges	9
Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie	2
Centre communautaire Jean-Guy Drolet	3
Centre communautaire le Trait d'Union	2
Centre communautaire Pierre-Lemaire	6
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste	8
Centre communautaire Roussin	8
Centre communautaire Saint-Pierre	4
Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse	4
Centre Jean-Claude-Malépart	3
Centre de loisirs Monseigneur-Pigeon	7
Centre des loisirs Saint-Sacrement	1
Centre du Plateau	5
Centre du Sablon	5
Centre Durocher	2
Centre Landry	2
Centre Loisir Multi-Plus	6
Centre Mgr Marcoux	4
Centre Père Sablon	1
Centre Père-Marquette	1
Centre récréatif communautaire Saint-Donat	4
Centre récréatif Poupart	7
Centre sportif de la Petite-Bourgogne	1
Équipe RDP	3
Le Pivot	8
Les Y du Québec	3
Loisirs communautaires Le Relais du Bout	3
Loisirs communautaires Saint-Michel	1
Loisirs Fleuri-Est	6
Loisirs Lebourgneuf	3
Patro de Charlesbourg	10
Patro de Fort-Coulonge/Mansfield	3
Patro de Jonquière	1
Patro de Lévis	1
Patro Laval	5
Patro Roc-Amadour	3
Relais des Jeunes Gatinois	4
Relance des Loisirs Tout Neuf	3
Service Animation Jeunesse Outaouais (SAJO)	5
Service des loisirs Angus-Bourbonnière	2
Service des loisirs Saint-Fabien	1
YWCA Québec	2

Formations externes

La Fédération a offert, de septembre 2016 à mars 2017, des activités de formation et des conférences à de nombreux organismes partenaires. Comme l'Institut national de formation et de recherche-action (INFRA), mis sur pied par la FQCCL, a obtenu cette année une reconnaissance financière du ministère de la Famille, les formations externes relèveront dorénavant de celui-ci. L'INFRA a son siège social dans les bureaux de la Fédération.

Formations offertes :

- + Approche systémique;
- + Animation de groupe;
- + Dynamique de groupe;
- + Gestion du temps et du stress;
- + Motivation en milieu de travail.

Conférences offertes :

- + Aider dans le plaisir;
- + Aider sans se brûler;
- + Quand les aînés prennent la parole;
- + Être aînés en 2017: une ressource ou un dérangement?

Des rencontres d'animation, de supervision individuelle ou d'équipe ont également eu lieu dans 7 organismes pour un total de 12 rencontres.

Soutien aux membres

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est très engagée envers ses membres et consacre temps et énergie à les soutenir tant en ce qui concerne leurs pratiques que le développement de leur organisme. Ce soutien, partie intégrante de notre mission, prend différentes formes : accompagnement dans la préparation des demandes de financement dans le cadre du Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL), avis concernant les négociations avec les administrations municipales et les protocoles d'entente, accompagnement pour le développement de projets spécifiques, etc. La Fédération met aussi en lien des centres communautaires qui souhaitent échanger sur différents thèmes ou différentes problématiques qui leur sont communs. À cet égard, nous sommes bien souvent la courroie de transmission qui permet aux directions de s'entraider.

Au cours de l'année 2016-2017, les activités de la Fédération ont été les suivantes :

- + soutien dans la gestion des ressources humaines;
- + soutien dans le partenariat direction/ conseil d'administration;
- + soutien dans le développement de nouvelles activités, principalement des activités s'adressant aux aînés;
- + soutien dans la mise en place et le suivi des formations pour le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateurs et soutien dans la mise à jour du programme;
- + accompagnement pour améliorer la cohésion d'équipe et soutien pour les journées de ressourcement;
- + élaboration de formations personnalisées pour répondre à des besoins spécifiques.

Journée québécoise des centres communautaires de loisir

La cinquième édition de la Journée québécoise des centres communautaires de loisir (JQCCL) a eu lieu le jeudi 6 octobre 2016, sous le thème Un milieu de vie avant tout! À cette occasion, le personnel et les bénévoles des centres communautaires de loisir sont allés à la rencontre des citoyens de leur quartier. Carrefours achalandés, places publiques, bouches de métro, parcs, cafés, écoles secondaires ont été visités afin de distribuer des bandanas aux couleurs de la Fédération, et surtout de faire connaître la mission, les services, les activités des centres.

La JQCCL permet en effet de mettre de l'avant ces milieux de vie accessibles et accueillants, où l'on peut pratiquer un loisir différent, où peuvent s'exprimer concrètement les idées et les passions des personnes qui les fréquentent et qui les font vivre.

Outre les articles promotionnels fournis par la Fédération, les centres ont reçu des exemplaires de l'affiche qui a été réalisée pour la Journée, de même qu'un communiqué de presse destiné aux médias locaux.

Encore cette année, les centres communautaires de loisir ont fait la démonstration qu'ils sont capables de se mobiliser et de collaborer entre eux. Les commentaires recueillis ont été fort positifs. Et, plus important encore, l'objectif fixé a été atteint! La JQCCL, cette grande opération collective de visibilité, a permis à 56 centres, des Îles-de-la-Madeleine à Fort-Coulonge, de mettre de l'avant leur caractère unique... leur nécessité!

Prix Lucien-Paquet

Le prix Lucien-Paquet a pour but de mettre en lumière l'action des centres communautaires de loisir en récompensant, chaque année, un projet d'animation (une équipe, un centre) qui a su répondre aux besoins exprimés par le milieu.

Cette année, nous avons souligné le 25^e anniversaire de la création de ce prix honorant la mémoire d'un homme qui a œuvré pendant plus de cinquante ans auprès des jeunes, et qui est reconnu pour ses talents d'animateur et d'éducateur. Frère Lucien Paquet a assurément marqué les centres communautaires, et tout particulièrement les gens qui l'ont côtoyé, comme l'évoquait Carolle Pelletier lors de son témoignage.

Nous avons profité de l'occasion pour rappeler à la mémoire des personnes présentes à l'assemblée générale annuelle, les projets qui ont gagné depuis 25 ans. Chaque récipiendaire a reçu une bannière affichant le nom du centre, le nom du projet et l'année du prix. Beau moment de réjouissance pour tous!



[...] mettre en lumière

l'action des centres

communautaires de loisir [...]

Dix projets ont été présentés pour l'année 2016 :

CARREFOUR ACCÈS-LOISIRS
Projet jardin collectif

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT
Les grands-mamans câlins

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
SAINTE-CATHERINE D'ALEXANDRIE
Le Fridge Amherst

CENTRE COMMUNAUTAIRE
LE TRAIT D'UNION
Culturellement parlant

CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE
En forme toi!

LE PIVOT
Au tour des aînés pour l'été

LOISIRS LEBOURGNEUF
Répit Jeunes mamans

PATRO DE CHARLESBOURG
Les cuisines créatives

PROJET CHANGEMENT - centre
communautaire pour aînés
Je m'engage dans ma communauté!

SERVICE ANIMATION JEUNESSE
OUTAOUAIS (SAJO)
Voyage humanitaire en Haïti avec BO₂

Le prix Lucien-Paquet 2016 a été remis à l'équipe de SAJO pour son projet
Voyage humanitaire en Haïti avec BO₂.

Le projet a permis à huit jeunes de 15 à 17 ans, au parcours académique difficile, de s'engager dans une aventure unique les menant jusqu'à Rivière Froide, en Haïti. Un voyage humanitaire dont ils sont revenus transformés. Pendant un an, ils l'ont imaginé, puis ils s'y sont préparés. Ils ont réalisé des activités de financement, ont mis à contribution leurs réseaux et ont rassemblé plusieurs objets pour améliorer les conditions de vie des Haïtiens qu'ils allaient rencontrer. Une expérience à ce point marquante qu'ils poursuivent leur engagement dans leur milieu.

Nous remercions les membres du comité de sélection pour le temps qu'ils ont consacré à l'analyse des dossiers et aux délibérations :

- + PASCALE DESBIENS
Centre communautaire Jean-Guy Drolet
- + JONATHAN MORIN
Centre Mgr Marcoux
- + SÉBASTIEN VEILLET
Relance des loisirs Tout Neuf

Nous remercions également frère Robert Larouche, pour sa précieuse collaboration. M. Larouche représente les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, qui offrent la bourse de 1 000 \$, au sein du comité. Nous les remercions chaleureusement.

Prix Implication bénévole

Le Prix implication bénévole, créé par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) pour faire suite aux travaux du Comité bénévolat, veut rendre hommage à des personnes qui œuvrent bénévolement en centre communautaire de loisir. Il reconnaît la participation exceptionnelle d'un jeune bénévole de moins de 18 ans et d'un adulte de 18 ans et plus.

Les bénévoles ont un rôle crucial dans la réalisation de la mission des centres communautaires fédérés. Ils contribuent au dynamisme de leur milieu et traduisent concrètement l'approche loisir inclusif.

Quinze finalistes ont été retenus pour la première édition du Prix implication bénévole.

RÉAL BOLDUC

Centre communautaire récréatif
Saint-Jean-Baptiste

DJAMILA BOUMAZA

Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse

BARBARA BUBIS

YMCA Saint-Laurent

DESMOND JAMES BURMAN

Centre Loisir Multi-Plus

MICHEL DALLAIRE

Patro Roc-Amadour

JACQUELINE DE BENEDICTIS

YMCA Cartierville

MARGUERITE DORION

YMCA du Parc

MANON DUPUIS

Ateliers d'éducation populaire du Plateau

LINE GAUTHIER

Service des loisirs Angus-Bourbonnière

DOMINIC GUILBERT

Centre Landry

PIERRE GODBOUT

Patro Le Prevost

GABRIEL LEE MANSEAU

Centre Landry

PIERRETTE MARSOLAIS MAROIS

Centre communautaire le Trait d'Union

LOUISE NADON

Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse

CORALIE POTVIN

Centre communautaire Pierre-Lemaire

La remise des Prix Implication bénévole 2016 a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération. Les gagnants ont reçu une attestation ainsi qu'une médaille pour souligner leur implication exceptionnelle dans leur centre communautaire. On leur a également remis une lettre faisant état de leur remarquable contribution.

Dans la catégorie moins de 18 ans, le récipiendaire est monsieur Dominic Guilbert du Centre Landry. M. Guilbert s'est démarqué par son implication auprès des animateurs et des jeunes qui fréquentent le Centre Landry. Les liens qu'il a su créer avec les autres jeunes et son savoir-faire ont grandement contribué au succès des activités de son centre.

Ayant à cœur les besoins et les intérêts des jeunes, il est proactif, dynamique et digne de confiance. Pour le Centre Landry, c'est le représentant jeunesse par

excellence. Pour les jeunes et les moins jeunes de son milieu, c'est un modèle d'engagement.

Dans la catégorie 18 ans et plus, la récipiendaire est madame Marguerite Dorion du YMCA du Parc. Madame Dorion a mis ses talents au service de la communauté en s'impliquant bénévolement tant dans la réalisation d'activités que comme membre de comités. Elle a su favoriser le bien-être des personnes et enrichir sa communauté.

Femme active, elle fait preuve de leadership tout en démontrant une forte capacité à travailler en équipe et à s'adapter à différentes réalités. Elle est reconnue pour ses qualités de rassembleuse, capable de mobiliser des personnes dans divers projets, et pour le climat de respect et de solidarité qu'elle sait installer avec les citoyens qui fréquentent l'organisme.

Nous remercions tous les centres communautaires de loisir qui ont proposé des candidatures. Nous remercions également les membres du comité de sélection pour le temps consacré à l'analyse des dossiers :

- + DESMOND JAMES BURMAN
Centre Loisir Multi-Plus,
2^e vice-président de la Fédération
- + GUY DEMERS
Fédération québécoise des centres
communautaires de loisir
- + YANNICK GAGNON
Patro de Jonquière,
président de la Fédération
- + MARTINE GUY
Le Pivot
- + DIANE RIOUX
Centre communautaire récréatif
Saint-Jean-Baptiste

Site Web

Le site Web de la Fédération est en constante évolution. Il fait une large place aux activités et aux dossiers portés par la Fédération et offre aux centres communautaires de loisir une vitrine pour faire connaître les projets structurants qu'ils réalisent. Les membres ont accès à une zone réservée leur permettant de consulter différents documents partagés par les centres. Cette zone est donc enrichie dans la mesure où ils l'alimentent.

Notre site met évidemment en valeur le programme de psychomotricité de la Fédération, Le jardin de Pirouette et Cabriole. Nous y diffusons beaucoup d'information sur le programme. Nous avons par ailleurs développé une zone réservée aux organismes adhérents. Ils ont ainsi accès en exclusivité à des outils supplémentaires développés par la communauté des adhérents et par les spécialistes en psychomotricité de la Fédération.

Le site Web de la Fédération a subi des modifications mineures au cours de la dernière année afin de le rendre plus convivial et de faciliter la navigation des internautes. Les ajustements effectués concernent principalement la Zone membre et le téléchargement des documents de référence.

Tremplin Santé

Tremplin Santé est un programme d'intégration des saines habitudes de vie dans les camps, notamment dans les camps de jour. Ce programme réunit des partenaires issus du monde du loisir ou impliqués dans la promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif. La Fédération est représentée au conseil d'administration par sa direction générale.

Une fondation assure la pérennité du programme et son développement. Parmi ses objectifs figure la mise en place d'un programme d'accessibilité développé et administré par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir jusqu'à l'automne 2016. Ce programme comporte deux volets : un volet Bourses pour les enfants issus de milieux socialement ou économiquement défavorisés afin de leur donner accès aux camps de vacances et aux camps de jour, et un volet Projets visant à soutenir la mise en œuvre de projets spécifiquement liés aux saines habitudes de vie émanant de camps, dont les bénéficiaires sont des jeunes de milieux moins favorisés.

Depuis avril 2017, la permanence de Tremplin Santé assure la pleine gestion de ce programme. La Fédération est membre d'un comité de partenaires dont le mandat est d'aider à l'évaluation des demandes reçues par Tremplin Santé. La Fédération a participé à deux rencontres concernant les deux volets du programme.



REPRÉSENTATION ET PARTENARIAT

7

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres confirment, depuis plusieurs années, leur engagement à contribuer au bien-être, au développement et à l'accroissement du pouvoir d'agir des individus, des familles et des collectivités.

Dans cet esprit, la Fédération croit qu'il est essentiel de travailler en partenariat avec les autres acteurs du milieu. Les activités d'échange, de formation, ainsi que les forums de discussion permettent de positionner l'ensemble des centres communautaires comme des milieux incontournables pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, et ce, par les actions qu'ils mènent dans leurs communautés.

La FQCCL consacre beaucoup d'énergie à faire valoir et à faire reconnaître l'expertise des centres communautaires de loisir.

**[...] il est essentiel
de travailler en
collaboration avec
les autres acteurs
du milieu.**

La Fédération favorise ainsi la concertation

- + entre les centres communautaires de loisir;
- + avec les organismes et les associations du milieu;
- + avec les organismes gouvernementaux;
- + avec le milieu de la recherche.

La Fédération travaille, de diverses façons, en partenariat

- + pour assurer la reconnaissance et le financement à la mission;
- + pour favoriser le développement des familles;
- + pour soutenir le développement du loisir communautaire;
- + pour favoriser le développement social et communautaire;
- + pour favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique;
- + pour améliorer les conditions de travail des intervenants en centre communautaire de loisir.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est un membre actif

- + du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA);
- + du Conseil québécois du loisir (CQL);

La Fédération a participé, à titre de membre actif, à plusieurs comités du CQL tels que le comité de travail sur l'accessibilité en loisir, le comité de travail sur le financement des organismes nationaux en loisir, la mise à jour du Programme de formation en animation, en loisir et en sport du Québec et les différents comités reliés à ce programme.

Au cours de la dernière année, pour faire suite au dépôt du projet de politique québécoise de la culture, le CQL a mis sur pied un comité d'orientation sur le loisir culturel auquel la Fédération a aussi participé activement.

Pour le CQL, ses membres nationaux et leurs partenaires associatifs, scolaires, municipaux et régionaux en loisir il est essentiel que la nouvelle politique québécoise de la culture, qui devrait être adoptée à l'automne 2017, reconnaisse que le loisir culturel, les pratiques amateurs, les organismes et les bénévoles sont l'expression de la participation citoyenne et rendent la culture accessible aux citoyens et aux citoyennes dans toute les régions du Québec.

La FQCCL a par ailleurs collaboré à l'élaboration de la première journée du loisir culturel.

- + du Regroupement Loisir et Sport du Québec;
- + du Comité stratégie concertée en faveur du développement moteur chez l'enfant de 0 à 9 ans;

La Fédération siège depuis quatre ans à ce comité, issu de la Table sur le mode de vie physique actif, qui réunit des acteurs provenant

des milieux des services de garde éducatifs à l'enfance, scolaire, municipal, communautaire et associatif afin qu'ils conviennent d'une stratégie d'intervention globale en matière de développement moteur chez l'enfant de 0 à 9 ans.

- + de la Fondation Tremplin Santé;

En tant que membre fondateur et membre du conseil d'administration de la Fondation Tremplin Santé, la FQCCL a participé aux rencontres concernant la mise en œuvre et le déploiement des activités.

- + du Créneau des entreprises collectives en service aux personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie (PAAPA);

« Le Créneau des entreprises collectives en service aux personnes âgées autonomes et en perte d'autonomie (PAAPA) est une initiative issue du Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) du Ministère de l'Économie de la Science et de l'Innovation (MESI) et coordonné par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Il vise à soutenir le développement de l'économie sociale dans sa réponse aux défis de vieillissement de la population québécoise. »

Pour ce faire, quatre comités spécialisés regroupent des acteurs de divers horizons (regroupements d'entreprises, ministères, chercheurs, etc.) autour de secteurs d'activités spécifiques: milieu de vie, mobilité, alimentation et loisir et culture. La Fédération participe au comité provincial loisir et culture. Cette plateforme de collaboration doit permettre le développement de projets innovants et structurants.

La FQCCL est membre de plusieurs autres organisations, notamment

- + du Réseau pour un Québec Famille;
- + du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire;
- + de la revue Développement social.

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

8

- + Association québécoise du loisir municipal
- + Conseil québécois du loisir – Assemblée générale
- + Conseil québécois du loisir – Comité contenu et comité mise en œuvre Programme de formation en animation, en loisir et en sport du Québec
- + Conseil québécois du loisir – Groupe de travail financement
- + Créneau des entreprises collectives en service aux personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie (PAAPA) – Loisir culturel
- + Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – Comité stratégie concertée en faveur du développement moteur chez l'enfant de 0 à 9 ans
- + Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – Rencontre avec France Vigneault et François Cloutier
- + Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin
- + Regroupement Loisir et Sport du Québec
- + Réseau québécois de l'action communautaire autonome
- + Réseau pour un Québec Famille
- + Tremplin Santé
- + Ville de Québec – Comité consultatif du Collectif aînés isolement social
- + Ville de Québec – Plan d'action sur l'accessibilité universelle
- + Université du Québec à Trois-Rivières – Département d'études en loisir, culture et tourisme
- + Université Laval – École de travail social



ACHATS REGROUPÉS

9

Les ententes conclues entre la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, ses membres et certains fournisseurs donnent la possibilité d'avoir accès à des produits et à des services de qualité à des coûts avantageux. En 2016-2017, les activités de la Fédération à ce chapitre ont permis de répondre à plusieurs besoins des centres communautaires de loisir.

Faits saillants

- + L'entente avec PMTROY a été renouvelée. Rappelons que les centres ont un **programme d'assurance biens et meubles** particulier, et ce, à un coût avantageux.
- + La FQCCL a répondu aux demandes d'information des membres sur le **programme d'assurance administrateurs et dirigeants**. Cette couverture d'assurance est gratuite pour les membres de la Fédération.
- + Concernant le **programme d'assurance responsabilité civile des entreprises**, la FQCCL a fourni de l'information, répondu aux demandes des centres et assuré la production et la gestion des certificats.
- + La Fédération a diffusé de l'information et soutenu ses membres dans l'implantation d'un **programme d'assurance collective**. Plusieurs centres participent au programme collectif avec le Regroupement Loisir et Sport du Québec.
- + La Fédération a fait le relais entre les centres et les **services juridiques** du Regroupement Loisir et Sport du Québec en ce qui a trait aux demandes d'avis juridiques.
- + L'entente avec Copibec concernant les **droits d'auteur** est toujours en vigueur. Rappelons que cette entente fait en sorte qu'il en coûte moins cher pour les membres de la Fédération.

ORGANISMES ADHÉRENTS

10

DU PROGRAMME LE JARDIN DE PIROUETTE ET CABRIOLE

RÉGION 01 - BAS-SAINT-LAURENT

CLUB-ÉCOLE GYMNAS DE LA MITIS
CORPORATION DES LOISIRS
DE SAINTE-BLANDINE

RÉGION 02 - SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME
PATRO DE JONQUIÈRE

RÉGION 03 - CAPITALE-NATIONALE

COMPLEXE HUGUES-LAVALLÉE
LOISIRS DESCHAMBAULT-GRONDINES
LOISIRS LEBOURGNEUF
LOISIRS VANIER
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL
PATRO DE CHARLESBOURG
PATRO LAVAL
PATRO ROC-AMADOUR
RESSOURCE ESPACE FAMILLES
VILLE DE BAIE ST-PAUL
VILLE DE LA MALBAIE

RÉGION 05 - ESTRIE

CARREFOUR ACCÈS LOISIRS
LOISIRS ACTI-FAMILLE
LOISIRS FLEURI-EST

RÉGION 06 - MONTRÉAL

ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE
DE CÔTE-DES-NEIGES
ASSOCIATION DES PARENTS DE CÔTE-DES-NEIGES
ASSOCIATION SPORTIVE ET COMMUNAUTAIRE
DU CENTRE-SUD
AU CŒUR DE L'ENFANCE
BAOBAB FAMILIAL
CAROUSSEL DU P'TIT MONDE D'ANJOU
CCSE MAISONNEUVE
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
DE LA CÔTE-DES-NEIGES
CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN
CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE
CENTRE DE LOISIRS MONSEIGNEUR PIGEON
CENTRE DU PLATEAU
CENTRE JEAN-CLAUDE-MALÉPART
CENTRE RÉCRÉATIF
ET COMMUNAUTAIRE ST-DONAT
CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE
ÉQUIPE RDP
LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT
LOISIRS COMMUNAUTAIRES SAINT-MICHEL
PATRO LE PREVOST
RELANCE DES LOISIRS TOUT NEUF
SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

RÉGION 09 - CÔTE-NORD

ÉCOLE MGR-SCHEFFER DE BLANC-SABLON
MAISON DE LA FAMILLE DE LONGUE-RIVE
MAISON DE LA FAMILLE DE PORT-CARTIER
RESSOURCE PARENFANTS

RÉGION 12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE MRC
DE MONTMAGNY
CLUB PARENTAIDE BEAUCE-CENTRE
MAISON DE LA FAMILLE DE BELLECHASSE
MAISON DE LA FAMILLE RIVE-SUD, LÉVIS

RÉGION 13 - LAVAL

CENTRE DU SABLON
ENTRAIDE PONT-VIAU
LA PARENTÈLE DE LAVAL
RELAIS FAMILIAL D'AUTEUIL
SERVICE DES LOISIRS LAVAL-OUEST

RÉGION 14 - LANAUDIÈRE

ACTION FAMILLE LANORAIE
ACTION FAMILLE LAVALTRIE
CIBLE FAMILLE BRANDON
MAISON DE LA FAMILLE AUX 4 VENTS
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS
VILLE DE JOLIETTE
VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE

VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE
DE GRANBY

RÉGION 17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTHABASKA
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DRUMMONDVILLE-SUD
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
SAINT-JEAN-BAPTISTE
PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

ORGANISMES MEMBRES

11

RÉGION 02 - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

PATRO DE JONQUIÈRE

RÉGION 03 - CAPITALE-NATIONALE

CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY DROLET

CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT

CENTRE DUROCHER

CENTRE MGR MARCOUX

LE PIVOT

LOISIRS LEBOURGNEUF

LOISIRS MONTCALM

PATRO DE CHARLESBOURG

PATRO LAVAL

PATRO ROC-AMADOUR

YWCA QUÉBEC **

RÉGION 04 - MAURICIE

CENTRE DE LOISIRS ADAPTÉS

LA MAISON GRANDI-OSE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
JEAN-NOËL TRUDEL

CENTRE LANDRY

CENTRE LOISIR MULTI-PLUS

PAVILLON ST-ARNAUD

RÉGION 05 - ESTRIE

CARREFOUR ACCÈS LOISIRS

CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIR SHERBROOKE

LOISIRS ACTI-FAMILLE

LOISIRS FLEURI-EST

RÉGION 06 - MONTRÉAL

ASSOCIATION CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU **

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

ASSOCIATION SPORTIVE
ET COMMUNAUTAIRE CENTRE-SUD

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE
DU PLATEAU

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE DE ROSEMONT
L'ENTRE-GENS

CCSE MAISONNEUVE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
DE LA CÔTE-DES-NEIGES

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
STE-CATHERINE D'ALEXANDRIE

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

CENTRE COMMUNAUTAIRE RADISSON **

CENTRE COMMUNAUTAIRE ROUSSIN

CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS MONSEIGNEUR PIGEON

CENTRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DU MONASTÈRE **

CENTRE DU PLATEAU

CENTRE ÉDUCATIF COMMUNAUTAIRE
RENÉ-GOUPIL

CENTRE JEAN-CLAUDE-MALÉPART

CENTRE PÈRE-MARQUETTE **

CENTRE PÈRE SABLON

CENTRE RÉCRÉATIF ET COMMUNAUTAIRE
ST-DONAT

CENTRE RÉCRÉATIF POUPART

CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE
COMITÉ D'ÉDUCATION AUX ADULTES
PETITE-BOURGOGNE
COMITÉ SOCIAL CENTRE-SUD
ÉQUIPE R.D.P.
LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT
LOISIRS COMMUNAUTAIRES SAINT-MICHEL
LOISIRS DU PARC **
PATRO LE PREVOST
PAVILLON D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE
HOCHELAGA-MAISONNEUVE
PROJET CHANGEMENT - CENTRE
COMMUNAUTAIRE POUR ÂÎNÉS **
RELANCE DES LOISIRS TOUT NEUF INC.
RUELLE DE L'AVENIR
SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE **
SERVICE DES LOISIRS ST-FABIEN **
YMCA DU QUÉBEC

RÉGION 07 - OUTAOUAIS

PATRO DE FORT-COULONGE/MANSFIELD
RELAIS DES JEUNES GATINOIS
SERVICE ANIMATION JEUNESSE
OUTAOUAIS (SAJO)

RÉGION 11 - GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

LOISIRS ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT

RÉGION 12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

PATRO DE LÉVIS

RÉGION 13 - LAVAL

CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAMPFLEURY
CENTRE DU SABLON **

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE TRAIT D'UNION
GESTAFORME INC.

RÉGION 17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTHABASKA
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
CLAUDE-NAULT **
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DRUMMONDVILLE-SUD
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
ST-JEAN-BAPTISTE
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-CHARLES
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE

** Centre affilié

MEMBRES ASSOCIÉS

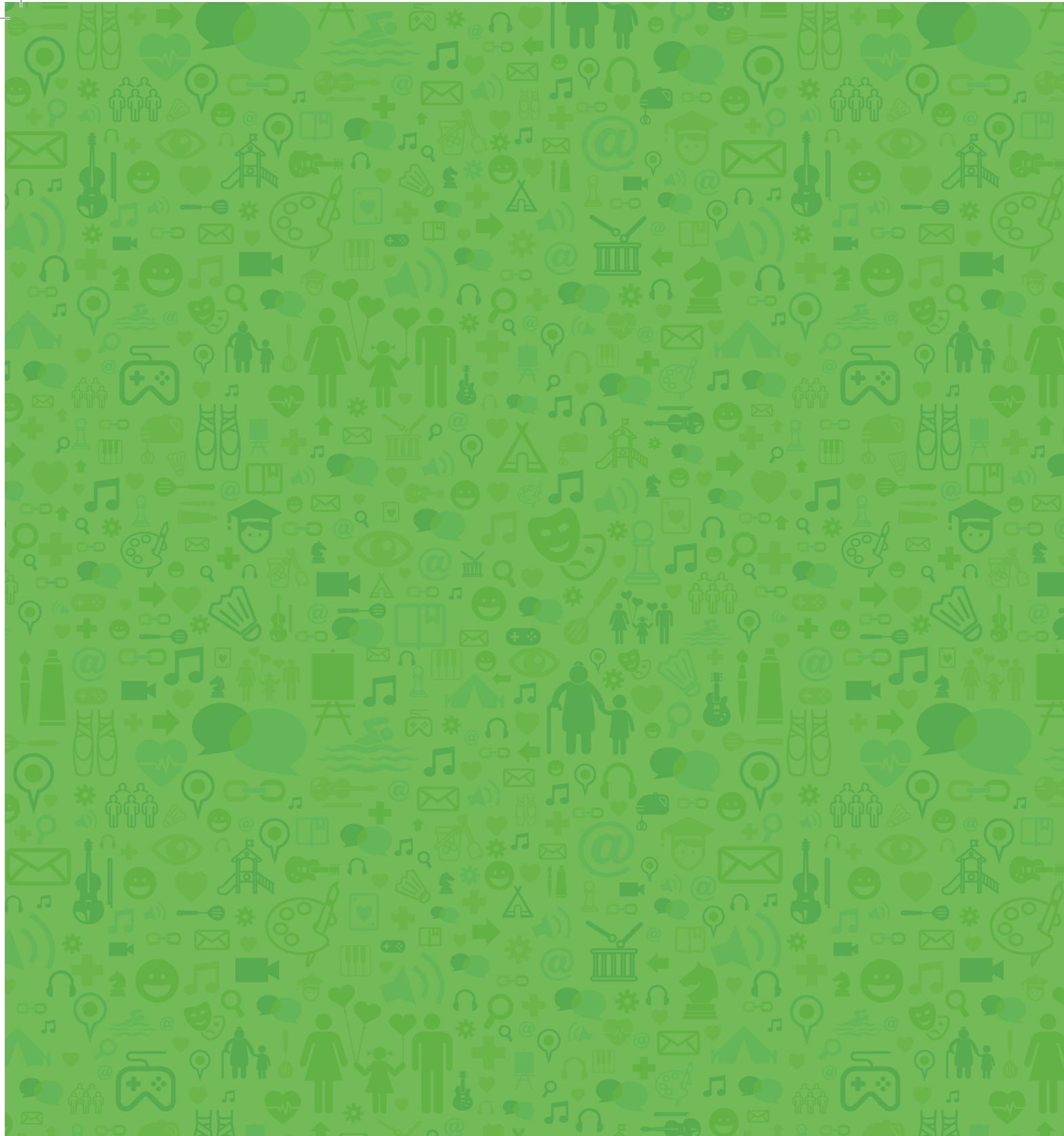
ACTION COMMUNAUTAIRE ST-JEAN-BAPTISTE
ÂGE D'OR POUPART
ANCIENS DU PATRO DE JONQUIÈRE
ASSOCIATION DES ANCIENS DU PATRO DE CHARLESBOURG
ASSOCIATION DES ANCIENS ET ANCIENNES DU PATRO LAVAL
ASSOCIATION DES BIENFAITEURS DU CENTRE DUROCHER
BASE DE PLEIN AIR DE STE-ÉMILIE
CAMP «O» CARREFOUR
CARNAVAL DES NEIGES DE DRUMMONDVILLE
CARREFOUR JEUNESSE DE LA POINTE DE L'ÎLE
CENTRE COMMUNAUTAIRE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE CENTRE-SUD
CLUB DE PATINAGE DE VITESSE CENTRE-SUD
FONDATION DES ANCIENS DU PATRO ROC-AMADOUR
FONDATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAMPFLEURY
FONDATION DU PATRO DE CHARLESBOURG
FONDATION DU PATRO DE JONQUIÈRE
FONDATION DU PATRO LE PREVOST
FONDATION YVES-POULIN
JE RÉUSSIS
JEUNESSE 2000 POUPART
SERVICE D'ENTRAIDE ROCAMADOUR

REMERCIEMENTS

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir remercie le gouvernement du Québec pour le soutien financier qu'il lui accorde par l'entremise de la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ce soutien lui permet de réaliser sa mission.

La Fédération remercie le ministère de la Famille pour le soutien financier accordé au projet d'expérimentation Aînés au cœur du quartier, relié au programme Québec ami des aînés.

La Fédération remercie également ses nombreux partenaires et collaborateurs qui ont contribué de diverses façons au développement des centres communautaires.



**Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir**

2301, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1L 3M9

T 418 686-0012 > 1 888 686-8356

F 418 686-0021

fqcl.org